



Weightlifting **CANADA** Haltérophilie

PROCESSUS D'ADMISSIBILITÉ À L'ÉQUIPE NATIONALE

*Événements se déroulant du 1er juillet 2025 au 30
juin 2026*



Le Conseil d'administration du WCH a approuvé ce document le 23 mars 2025. Ce document sera mis à jour chaque année.

Revue et Approuvé par:

- Craig Walker
- Deanne Friesen
- Kathy Johnston
- Gabriel Auclair
- Joe Landreville
- Quinn Everett

Des marqueurs ont été recommandés par le Comité de haute performance. Les membres comprennent:

- Mac Read
- Jocelyn Bilodeau
- Yvan Darsigny
- Mario Vachon
- Guy Greavette
- Kayla Shepard



TABLES DES MATIÈRES:

Objectif:	4
Philosophie sur l'admissibilité à l'Équipe Canada:.....	4
Identification des marqueurs:	4
Seuil minimum de performance (SMP).....	4
Qualification pour représenter l'Équipe Canada	6
Sélection pour une équipe.....	8
Être prêt à compétitionner	Error! Bookmark not defined.
Dispense pour blessure d'un athlète d'élite	10
Financement	10
Droit de modification.....	Error! Bookmark not defined.
Compétitions de qualification pour l'Équipe internationale	14



OBJECTIFS:

Le but de ce document est de fournir aux athlètes, entraîneurs et officiels un guide étape par étape des critères de qualification pour être admissible à la sélection aux équipes internationales du WCH et représenter l'Équipe Canada.

PHILOSOPHIE SUR L'ADMISSIBILITÉ À ÉQUIPE CANADA :

Le WCH s'engage à développer le sport de l'haltérophilie à travers le pays. Pour atteindre cet objectif, nous croyons que les athlètes doivent avoir des opportunités raisonnables de participer à des événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux à mesure qu'ils améliorent leurs compétences et capacités. Cela est en accord avec le protocole de Développement à Long Terme de l'Athlète qui a été établi pour le sport de l'haltérophilie.

Établir des marqueurs de réussite est essentiel dans ce processus, car ils fournissent aux athlètes et aux entraîneurs des attentes et des directives claires concernant la performance requise pour être sélectionné pour des événements.

Le WCH estime que la sélection doit refléter la performance actuelle et le potentiel de l'athlète tout en garantissant une position compétitive lors de tous les événements internationaux.

IDENTIFICATION DES MARQUEURS :

Le WCH utilise les critères suivants pour établir les marqueurs pour les catégories de poids et d'âge respectives :

SENIOR

Les marqueurs seniors 2025 sont basés sur la formule Sinclair utilisée pour les marqueurs de 2023 et 2024, avec un Sinclair de 295 pour les femmes et de 450 pour les hommes. Le Comité de haute performance a proposé les marqueurs. Le Conseil d'administration a accepté les recommandations du Comité.

JUNIOR ET JEUNESSE

L'objectif est de fournir un parcours de développement pour les athlètes juniors et jeunesse afin qu'ils puissent progresser de leurs carrières de jeunesse et juniors vers le niveau senior. Les marqueurs juniors et jeunesse ont été établis en abaissant les marqueurs des catégories seniors.

SEUIL MINIMUM DE PERFORMANCE (SMP)

La sélection des athlètes pour les différents niveaux de compétition nécessite plusieurs considérations. La priorité sera donnée aux athlètes cherchant à se qualifier pour les Jeux Olympiques, les Jeux du Commonwealth et/ou les Jeux Panaméricains lorsque des événements obligatoires sont requis pour la qualification. La philosophie pour toutes les autres décisions sera



basée sur la performance des athlètes par rapport aux marqueurs, avec des seuils minimums de performance requis pour certains niveaux de compétitions. Chaque année, le seuil minimum de performance sera défini pour les trois catégories d'événements suivantes :

CHAMPIONNATS MONDIAUX ET CONTINENTAUX (NIVEAU ÉLITE)

- IWF Championnat du Monde
- IWF Championnat du Monde Junior
- IWF Championnat du Monde Jeunesse

JEUX MULTISPORTS ET GRAND PRIX IWF (NIVEAU INTERNATIONAL 2)

- Championnat Pan Américains Senior, Junior et Jeunesse
- Évènement Grand Prix et coupe du Monde IWF
- Jeux d'Université FISU

AUTRES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (NIVEAU INTERNATIONAL 1)

- Championnat du Commonwealth Senior, Junior et Jeunesse
- Championnat du Monde Universitaire FISU
- Divers événements sur invitation offerts de temps à autre

Divers événements sont organisés chaque année aux niveaux local, régional et international. Bon nombre de ces compétitions ont des normes établies qui échappent au contrôle du WCH. Lorsqu'une compétition a des normes différentes de celles établies par le WCH, ce sont les normes de la compétition qui prévaudront. Lorsque des athlètes souhaitent participer à un événement international non mentionné ci-dessus, le WCH déterminera le niveau de qualification applicable en fonction des informations disponibles au moment de la demande.

Règles de sélection pour les grands jeux – c'est-à-dire, les Jeux Olympiques, les Jeux Panaméricains, les Jeux du Commonwealth, les Jeux Panaméricains Juniors : Lorsque les normes de qualification établies pour un grand jeu diffèrent des normes de qualification du WCH, ce sont les normes du grand jeu qui prévaudront. Nonobstant les normes de qualification établies pour les grands jeux, aucun athlète ne peut représenter l'Équipe Canada lors d'un grand jeu à moins de répondre à la norme de Niveau International 1.

Le seuil minimum de performance pour les Championnats nationaux sera établi en même temps que les normes incluses dans ce document et sera publié sur le site web pour consultation publique.



QUALIFICATIONS POUR REPRÉSENTER L'ÉQUIPE CANADA

Pour être considéré pour une équipe internationale, vous devez répondre aux exigences minimales suivantes :

VOUS DEVEZ ÊTRE CITOYEN CANADIEN OU RÉSIDENT PERMANENT ET RÉSIDER AU CANADA DEPUIS LES 12 DERNIERS MOIS.

Si vous détenez une double citoyenneté, votre nationalité sportive doit être enregistrée en tant que Canada auprès de l'IWF ou d'un autre organisme applicable, au moment de l'événement final de qualification. Des exceptions peuvent être faites à l'exigence de résidence pour les étudiants étudiant à l'étranger.

Transferts d'athlètes :

Les athlètes qui souhaitent concourir pour le Canada mais qui ne résident pas au Canada (y compris, mais sans s'y limiter, les citoyens doubles, les expatriés parents, etc.), qui ont été libérés par la WCH pour concourir pour d'autres pays, qui ont concouru internationalement pour un autre pays, ou qui résident au Canada en tant que réfugiés en attente de résidence permanente, doivent répondre aux critères suivants :

- Le cas échéant, fournir à la WCH une lettre officielle de libération de la Fédération membre de l'IWF avec laquelle ils étaient le plus récemment membres ou inscrits, et une confirmation qu'ils ne sont pas membres ou inscrits auprès de cette autre Fédération membre de l'IWF.
- Confirmation de la WCH de l'IWF que l'affiliation à la fédération de l'athlète a changé.
- Fournir une preuve de résidence canadienne conformément aux critères établis par l'Agence du revenu du Canada.
- Être membre à part entière en règle (sans conditions) auprès d'un membre PTSO de la WCH.
- Compléter toutes les formations Sport sécuritaire, CCES et WADA telles que déterminées par la WCH de temps à autre.
- Être inscrit dans le Pool des athlètes nationaux.

La WCH ne fait aucune déclaration concernant le calendrier du processus d'approbation, en particulier en ce qui concerne les approbations et les procédures administratives d'autres organisations, et la WCH décline toute responsabilité quant aux impacts de ces retards.

VOUS DEVEZ AVOIR UN PASSEPORT CANADIEN VALIDE.



Un athlète doit posséder un passeport canadien dont la date d'expiration est d'au moins 6 mois après la fin de la compétition, ou la durée requise par le pays hôte, selon la condition la plus longue.

Périodes d'absence du Canada

Pour rester éligible à concourir pour l'équipe du Canada, les athlètes doivent être considérés comme résidents du Canada selon les critères de l'Agence du revenu du Canada et maintenir des liens résidentiels significatifs au Canada.

Les athlètes considérés comme non-résidents du Canada, considérés comme des émigrants, ne seront pas éligibles pour concourir.

INSCRIPTION AU POOL ANTI-DOPAGE ET RESPECT DU PROGRAMME

Vous devez être inscrit dans le système ADAMS avec les informations de localisation complétées pour la période requise avant la compétition jusqu'au dernier jour de la compétition. La période requise pour la plupart des compétitions internationales est de deux mois. Pour les événements de championnats du monde et les grands jeux, la période est de trois mois.

Les athlètes sous suspension provisoire pour des violations du Code de l'AMA et/ou du Programme canadien antidopage ne sont pas éligibles pour la nomination ou la sélection à l'équipe du Canada par la WCH.

VOUS DEVEZ AVOIR L'ÂGE CORRECT POUR LA COMPÉTITION.

L'IWF reconnaît quatre (4) groupes d'âge :

- Jeunesse : 13-17 ans
- Junior : 15-20 ans
- Senior : 15 ans et plus
- Masters : 35 ans et plus

Tous les groupes sont calculés en fonction de l'âge du participant au 31 décembre de l'année où la compétition a lieu.

ADHÉSION

Les athlètes doivent être membres actuels d'une PTSO et en règle pour pouvoir concourir. Être « en règle » avec une PTSO inclut une adhésion complète et active à la PTSO, sans adhésions partielles, conditionnelles ou suspendues.



CONCURRENT ACTIF

Les athlètes doivent être en train de s'entraîner activement et doivent participer à au moins une compétition pendant la période de qualification, lors d'une rencontre soumise à des contrôles antidopage. Les athlètes doivent signer et respecter l'Accord des athlètes de l'équipe nationale tel qu'émis par la WCH, et tous les participants doivent compléter un cours en ligne, puis signer un formulaire de consentement CSSP émis par le CCES ou le SDRCC, selon le cas.

SÉLECTION POUR UNE ÉQUIPE

La WCH sélectionnera, par nom, à la fin de la période de qualification pour chaque événement, le nombre maximal d'athlètes par sexe autorisé par le Comité organisateur (généralement limité par les règles de l'IWF à huit (8) athlètes par sexe), à condition qu'ils aient satisfait au seuil minimum de performance requis. La WCH sélectionnera uniquement des athlètes parmi ceux inscrits sur la liste préliminaire des inscriptions pour une compétition donnée, sauf si les règles d'inscription prévoient le contraire.

L'athlète avec le pourcentage le plus élevé du marqueur, à condition qu'il ait atteint le seuil minimum de performance, sera nommé dans l'équipe, avec un maximum de deux (2) athlètes par catégorie de poids de l'IWF.

Deux autres athlètes ayant le pourcentage le plus élevé du marqueur seront désignés comme athlètes réservistes. Un réserviste peut être le "3ème" dans la catégorie de poids et un second athlète ayant le pourcentage le plus élevé du marqueur, quelle que soit la catégorie de poids. Si des invitations sont déclinées, la WCH poursuivra la sélection en fonction du pourcentage du marqueur jusqu'à ce que huit athlètes (ou le maximum autorisé pour la compétition, selon le plus grand nombre) aient été nommés, ou jusqu'à ce que tous les athlètes satisfaisant au MTP aient été identifiés.

Les athlètes doivent déclarer leur catégorie de poids prévue lors de la phase d'expression d'intérêt du processus. Le classement initial sera basé sur la catégorie de poids déclarée. Un athlète ne peut pas déclarer une catégorie de poids inférieure à celle dans laquelle le total d'inscription a été réalisé.

Si un athlète qualifié souhaite changer pour une catégorie de poids supérieure, il peut le faire à condition que son total ne soit pas inférieur à celui d'un autre athlète de cette catégorie et qu'il n'y ait pas déjà DEUX athlètes sélectionnés dans cette catégorie. Pour plus de clarté, si un athlète souhaite changer sa catégorie de poids déclarée pour une catégorie supérieure, il sera classé selon le marqueur dans la nouvelle catégorie déclarée.

En cas d'égalité des scores de pourcentage du marqueur, l'athlète qui a atteint le total en premier pendant la période de qualification sera sélectionné. Cela est conforme aux règles de l'IWF pour départager les égalités dans une compétition.



Voyage

Les athlètes doivent rester avec l'équipe à l'hôtel de la compétition jusqu'à ce qu'ils aient terminé de concourir. Les entraîneurs doivent rester avec l'équipe à l'hôtel de la compétition jusqu'à ce que leurs missions d'entraînement soient terminées. Si un athlète va dans un autre hôtel une fois sa compétition terminée, il a officiellement quitté l'équipe et est responsable de lui-même ; toute couverture d'assurance de la WCH ne s'appliquera plus. Si un entraîneur quitte l'hôtel de la compétition pour un autre hôtel, il a officiellement quitté l'équipe et ne sera plus considéré comme entraîneur pour la compétition, et par conséquent, toute couverture d'assurance de la WCH ne s'appliquera plus.

Les athlètes et les entraîneurs, sauf s'ils sont membres de la famille, ne seront pas autorisés à partager des chambres.

Tous les athlètes de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un chaperon qui voyagera et séjournera avec eux. Le chaperon n'aura pas accès au terrain de jeu. Si l'entraîneur de l'athlète agit en tant que chaperon, les parents ou tuteurs de l'athlète doivent envoyer un consentement écrit au responsable de la haute performance. Un athlète n'est pas autorisé à partager une chambre avec un entraîneur de sexe différent, même avec le consentement parental, cependant, il peut voyager avec cet entraîneur, avec le consentement parental. Un athlète de moins de 18 ans peut partager une chambre avec un autre athlète du même sexe et ayant un écart d'âge de deux ans maximum. Ils doivent tout de même voyager avec un chaperon. Les athlètes masculins et féminins ne sont pas autorisés à partager une chambre.

Le chef d'équipe doit rester avec l'équipe à l'hôtel de la compétition pendant toute la durée de la compétition.

ÊTRE PRÊT À COMPÉTITIONNER

Une fois qu'un athlète a été nommé et a accepté une place dans une équipe internationale, il est attendu qu'il démontre sa préparation à concourir 4 semaines avant la compétition. Les athlètes devront envoyer des vidéos (avec preuve de la date) du développé-jeté et de l'arraché, montrant qu'ils sont capables d'atteindre au moins 90 % de leur total de qualification pour la compétition. Si un athlète ne répond pas à ce critère, il sera retiré de l'équipe et tous les coûts engagés par la WCH concernant les frais de compétition seront à la charge de l'athlète, qui devra les rembourser.

La période de temps entre l'acceptation par l'athlète de sa place dans l'équipe internationale et la date de la compétition de l'athlète est appelée la "Période de préparation". Pendant la Période de préparation, si une maladie ou une blessure survient, elle doit être signalée au Responsable de la haute performance. Si une maladie ou une blessure n'est pas signalée, cela ne pourra pas être utilisé comme excuse pour ne pas respecter le critère des 90 % mentionné ci-dessus. Lorsque la blessure ou la maladie a été signalée, la WCH peut accorder un délai supplémentaire de 7 jours



pour démontrer la préparation à la compétition. Cette obligation de signalement ne remplace pas et s'ajoute à toute autre obligation que l'athlète pourrait avoir de signaler une blessure ou une maladie en vertu de tout autre accord avec la WCH, Sport Canada, Own the Podium ou le Comité olympique canadien.

DISPENSE POUR BLESSURE D'UN ATHÈTE D'ÉLITE

Un athlète senior de niveau élite peut demander une dérogation pour blessure dans le cadre de la qualification olympique, afin de participer à un événement de qualification olympique obligatoire uniquement. La demande de dérogation doit être effectuée en contactant le Responsable de la haute performance et être accompagnée de documents médicaux indiquant que l'athlète est dans l'incapacité de participer à l'événement. Cependant, l'athlète doit être en mesure de reprendre la compétition avant la prochaine date de compétition requise.

FINANCEMENT

WCH déterminera le financement pour les athlètes éligibles. En raison des contraintes financières, il se peut qu'il ne soit pas possible de financer toutes les compétitions. Cependant, les athlètes peuvent choisir de participer à la compétition pour laquelle ils ont été sélectionnés à leurs propres frais. Dans tous les cas, WCH tentera de financer les Championnats du Monde Juniors et Seniors. Les athlètes recevant des financements de "Own the Podium" ne recevront pas de financement supplémentaire pour des événements au-delà des fonds reçus de "Own the Podium".

DROIT DE MODIFICATIONS

WCH se réserve le droit de modifier les règles si la IWF ou le CIO modifie les règles applicables. WCH informera rapidement les athlètes et les entraîneurs de tout changement de ce type.



MARQUEURS SENIORS ET SEUIL MINIMUM DE PERFORMANCE

FEMME

	Internationale 1 79%	Internationale 2 82%	Élite de prochaines générations 85%	Élite Senior 88%	Marqueurs
48	147	153	158	164	186
53	158	164	170	176	200
58	168	175	181	187	213
63	178	185	191	198	225
69	187	194	201	209	237
77	198	206	213	221	251
86	208	216	224	231	263
86+	233	242	251	260	295

HOMME

	Internationale 1 79%	Internationale 2 82%	Élite de prochaines générations 85%	Élite Senior 88%	Marqueurs
60	231	240	249	258	293
65	245	254	264	273	310
71	259	269	279	289	328
79	277	287	298	308	350
88	293	304	315	326	371
94	302	313	325	336	382
110	322	335	347	359	408
110+	356	369	383	396	450

* "Prochaines Générations" fait référence aux athlètes nés en 2002 ou après.



MARQUEURS JUNIORS ET SEUIL MINIMUM DE PERFORMANCE

FEMME

	Internationale 1 73%	Internationale 2 76%	Élite Junior 80%	Marqueur
48	136	141	149	186
53	146	152	160	200
58	155	162	170	213
63	164	171	180	225
69	173	180	190	237
77	183	191	201	251
86	192	200	210	263
86+	215	224	236	295

HOMME

	Internationale 1 73%	Internationale 2 76%	Élite Junior 80%	Marqueur
60	214	223	234	293
65	226	236	248	310
71	239	249	262	328
79	256	266	280	350
88	271	282	297	371
94	279	290	306	382
110	298	310	326	408
110+	329	342	360	450



MARQUEURS JEUNESSE ET SEUIL MINIMUM DE PERFORMANCE

FEMME

	Internationale 1 66%	Internationale 2 69%	Élite Jeunesse 72%	Marqueur
44	114	119	125	173
48	123	128	134	186
53	132	138	144	200
58	141	147	153	213
63	149	155	162	225
69	156	164	171	237
77	166	173	181	251
77+	174	181	189	263

HOMME

	Internationale 1 66%	Internationale 2 69%	Élite Jeunesse 72%	Marqueur
56	183	192	200	278
60	193	202	211	293
65	205	214	223	310
71	216	226	236	328
79	231	242	252	350
88	245	256	267	371
94	252	264	275	382
94+	269	282	294	408



COMPÉTITIONS DE QUALIFICATION POUR L'ÉQUIPE INTERNATIONALE

La qualification pour les événements internationaux sera basée sur les résultats de compétitions sélectionnées.

<https://weightliftingcanada.ca/wp-content/uploads/2025/01/2025-Qualifying-Competitions.pdf>

